

Remarques consignées sur le registre de l'enquête publique du PLU par M. BLANC MARQUIS Le 26/11/2020

Je souhaite faire part de mon total désaccord pour le projet de chemin piétonnier traversant mon terrain (Numéros de cadastre C469 et C386) de part en part. Ceci pour les raisons suivantes :

1. Défaut de prévenance car, même si « nul n'est censé ignorer la loi », la mairie ne nous a pas prévenus de ce projet individuellement lors de sa conception. Il y a eu des réunions publiques mais n'ayant pas de servitude sur mon terrain, je n'ai pas jugé utile d'y participer.

2. Cela porte atteinte à la jouissance de ma propriété car des personnes vont pouvoir passer sur mon terrain, et nuire à la tranquillité de ma famille. Il avait été discuté avec l'ancienne mairie de la réalisation d'un passage en dehors de notre terrain afin de permettre l'accès au chemin menant à la Petite Salette. Cet échange n'a jamais abouti. Il pourrait être pensé aujourd'hui !

3. Il conviendrait tout d'abord de sécuriser le bord de route, sur laquelle les véhicules venant de St Paul sont en vitesse excessive, sans compter dans le sens contraire, les voitures qui doublent sur la ligne blanche en sortie du rond-point près de la caserne. Si pour le moment, et miraculeusement, aucun accident n'a été relevé, le risque en reste élevé.

4. Les usagers de ce chemin n'hésiteront pas à passer près de nos véhicules et au raz de notre maison. Nous ne souhaitons pas, et nous ne voulons pas, d'une telle proximité ! Aménagé, ce passage verra inévitablement la venue de moto cross mettant en danger mes enfants jouant dans le jardin. Cela me pousse à réfléchir maintenant à la fermeture totale de mon terrain.

5. Le coût de la mise en œuvre de ce projet, avec la négociation du droit d'accès, coûterait certainement cher à la mairie qui, aujourd'hui, a besoin de toutes ses ressources financières pour assurer la continuité des services ou des projets plus essentiels ... comme l'accès aux écoles pour les bus scolaires et la création de trottoirs, inexistants aujourd'hui dans le bourg.

M. Blanc Marquis